



**HAL**  
open science

## Jérémie “prophète” dans la LXX et dans le TM

Elena Di Pede

► **To cite this version:**

Elena Di Pede. Jérémie “prophète” dans la LXX et dans le TM. *Estudios Biblicos*, 2009, 67, p. 101-110. hal-02924525

**HAL Id: hal-02924525**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02924525>**

Submitted on 7 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Jérémie "prophète" dans la LXX et dans le TM

---

Elena Di Pede

DÉPARTEMENT DE THÉOLOGIE  
UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE - METZ

elena.dipede@univ-metz.fr

**RESUMEN** En las dos versiones de su libro (TM y LXX), Jeremías no es llamado «profeta» con la misma frecuencia. En ambas versiones el título se usa vinculado a la proclamación de la Palabra y la transmisión del libro. En el TM, además, aparece en contextos donde los contemporáneos del profeta rechazan escuchar sus palabras. Así, no es significativo la cantidad de veces que aparece el título, sino los contextos donde el narrador lo emplea.

**PALABRAS CLAVE** Jeremías; título de "profeta"; TM/LXX.

**SUMMARY** *In the two versions of his book (MT and LXX), Jeremiah is not called "prophet" with the same frequency. In both versions, the title is used in connection with the proclamation of the Word and the transmission of the book. In the MT, it also appears in contexts where the people contemporary of the prophet refuses to listen to his words. The number of occurrences of the title is thus not significant, but the contexts in which the narrator uses it.*

**KEY WORDS** *Jeremiah; "prophet" title; MT/LXX.*

## INTRODUCTION

Dans de nombreux articles, P.-M. Bogaert s'est penché sur le texte de la LXX et du TM du livre de Jérémie. Parmi ceux-ci, il en consacre un certain nombre à la figure du prophète et au rôle de Baruch dans la LXX<sup>1</sup> et avance des

---

<sup>1</sup> Voir en particulier les articles suivants: P.-M. BOGAERT, "Le nom de Baruch dans la littérature pseudépigraphique : l'apocalypse syriaque et le livre deutérocanonique", en : W. C. VAN UNNIK (dir.), *La littérature juive entre Tenach et Mischna. Quelques problèmes* (Recherches Bibliques 9 ; Leiden 1974) 56-72; *Id.*, "Le personnage de Baruch et l'histoire du livre de Jérémie. Aux origines du Livre deutérocanonique de Baruch", en: E. A. LIVINGSTONE (ed.), *Studia Evangelica, VII. Papers pre-*

arguments historiques, liés en particulier à la rédaction du texte court, pour démontrer le rôle essentiel du “notaire” de Jérémie dans l’établissement de l’autorité de prophète de ce dernier. Si l’autorité de Jérémie comme prophète reste à faire dans le texte court (dont le meilleur témoin est représenté par le grec des LXX), rien de tel dans le texte long (que l’on trouve dans le Texte Massorétique – TM). Parmi les éléments qui contribuent à établir cette autorité<sup>2</sup>, on compte notamment le titre de “prophète” attribué à Jérémie dans chacune des deux versions du livre. La disparité entre elles est criante, en effet : dans le TM, Jérémie reçoit trente et une fois le titre de *nby’* (20,2 ; 25,2 ; 28,5.6.10.11.12.15 ; 29,1.29 ; 32,2 ; 34,6 ; 36,8.26 ; 37,2.3.6.13 ; 38,9.10.14 ; 42,2.4 ; 43,6 ; 45,1 ; 46,1.13 ; 47,1 ; 49,34 ; 50,1 ; 51,59), contre quatre *prophētēs* dans la LXX (28,59 ; 49,2 ; 50,6 et 51,31 LXX<sup>3</sup>). Mais ce titre sert-il uniquement à assoir l’autorité prophétique de Jérémie, ou le narrateur l’utilise-t-il pour faire passer un autre message au lecteur qui sait, lorsqu’il lit le livre qui porte le nom de Jérémie, qu’il a affaire à un livre prophétique ? Cette note s’attache, d’un point de vue narratif et donc synchronique, à l’analyse de ce *naming* dans le contexte des deux versions du livre pour voir comment il est utilisé et quel effet il induit chez le lecteur.

---

*sented to the Fifth International Congress on Biblical Studies held at Oxford, 1973* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altchristlichen Literatur 126; Berlin 1982) 73-81; *Id.*, “Vie et paroles de Jérémie selon Baruch”. Le texte court de Jérémie (LXX) comme œuvre biographique”, en: E. BIANCHI – V. FUSCO – B. STANDAERT, *La parola edifica la comunità* (Mignano 1996) 15-29; *Id.*, “De Baruch à Jérémie. Les deux rédactions conservées du livre de Jérémie”, en: P.-M. BOGAERT (dir.), *Le livre de Jérémie* (BETL 54; Leuven 1981, <sup>2</sup>1997) 168-173; *Id.*, “Le livre de Jérémie en perspective : les deux rédactions antiques selon les travaux en cours”: *RB* 101 (1994) 363-406.

2 Le lecteur sait depuis 1,5 que Jérémie est prophète, car c’est là que Adonaï lui donne mission d’être “prophète pour les nations” et ce, dans les deux versions.

3 Certains manuscrits ou versions ajoutent ce titre en 1,1 (*Q-538 62 106 Aeth*) ce qui n’est pas le cas dans l’hébreu massorétique. Il faut noter de plus que certains manuscrits ou versions (en général *O-233 L’Arm*) harmonisent sur le TM, ajoutant le titre de “prophète” aux endroits où l’hébreu le présente.

## 1. JÉRÉMIE "PROPHÈTE" DANS LE TM<sup>4</sup>

Lorsqu'on observe les occurrences du titre "prophète" dans le TM, on peut en classer les usages essentiellement en deux groupes que nous allons parcourir rapidement.

1) Le premier ensemble d'usages situe Jérémie en opposition ou en conflit avec les autorités (prêtres, prophètes et gouvernants) et le peuple lui-même<sup>5</sup>. Dans ces contextes, avant de donner à lire le récit, le narrateur rappelle dans son introduction narrative que Jérémie est un prophète.

Au chapitre 20, après le verset 1 où le verbe *nb*<sup>6</sup> est utilisé pour caractériser le discours de Jérémie (cf. 19,14), le prêtre Pashehour entend Jérémie prophétiser dans le temple et s'en prend à lui, le faisant mettre au pilori. Dans ce contexte, le narrateur attribue pour la première fois le titre de "prophète" à Jérémie (v. 2). Cela accentue la gravité de ce qui est fait à Jérémie : non seulement sa parole n'est pas écoutée, mais le prophète est arrêté une première fois. Ce n'est donc pas un "simple citoyen" qui est injustement arrêté. C'est un prophète auquel Adonaï a ordonné d'aller mettre son peuple en garde. Est-ce anodin que ce titre soit utilisé ici alors que l'opposition se fait entre le prophète et un prêtre – qui en premier devrait écouter la parole qu'il est censé servir, celle d'Adonaï ?

Le titre revient ensuite massivement au chapitre 28, lors de l'opposition entre Jérémie et un personnage qui se prétend lui aussi prophète : Ana-

4 Je commence le relevé par le TM non par parti pris quant à l'antériorité d'une version par rapport à l'autre, mais simplement parce qu'il s'agit de la version avec laquelle nous sommes plus familiers dans la mesure où c'est elle que l'on trouve dans les traductions modernes de la Bible.

5 Ce n'est pas la première fois dans le récit que l'autorité de Jérémie est mise en cause. Déjà en 11,18-21 les gens d'Anatoth en veulent au prophète. Mais là le titre n'est pas utilisé. Seul le verbe *nb* s'y trouve (v. 21, voir note suivante).

6 Il est intéressant de noter qu'avant 20,1 le verbe *nb* est toujours utilisé en rapport aux faux prophètes, sauf en 11,21 où les proches de Jérémie mettent en cause l'autorité du prophète et en 19,14 à la fin de l'épisode de la gargoulette. Pour le verbe *nb* attribué aux faux prophètes, voir 2,8; 5,31; 14,14.15.16; 20,6; 23,13.16.21.25.26.32; 27,10.14.15(2x).16(2x); 29,21.31; 37,19. Il est intéressant de noter que ce verbe ainsi que son correspondant en grec sont utilisés à peu près le même nombre de fois dans chacune des deux versions (40 fois en hébreu et 36 en grec), ce qui rend pertinente l'observation du titre "prophète" et de son usage différent.

nias<sup>7</sup>. Le narrateur attribue le titre six fois à chacun des deux personnages (Jérémie : v. 5.6.10.11.12.15 ; Ananias : v. 1.5.10.11.12.15) et construit le récit de façon à ce que le lecteur – tout comme les personnages du récit – se posent la question de savoir qui est le vrai prophète. Par rapport à l'épisode précédemment évoqué, Jérémie est plus réactifs face à l'opposant<sup>8</sup>, il ne se laisse pas faire mais oppose sa parole à celle d'un autre. La mort d'Ananias qui met fin à l'épisode vient affirmer de manière radicale que Jérémie est le vrai prophète, celui dont la parole se réalise.

L'usage le plus fréquent de ce titre intervient toutefois dans le contexte de l'opposition entre Jérémie et le roi ou autres notables du peuple. Comme c'est le cas pour les prêtres et les prophètes, la tension entre Jérémie et les rois de Juda est déjà palpable pour le lecteur avant qu'elle soit mise en récit à partir du chapitre 32. Des oracles annoncent la couleur dès les chapitres 21 et 22<sup>9</sup>. Mais alors que dans ces chapitres rapportant des oracles, le titre "prophète" n'est jamais utilisé par le narrateur à propos de Jérémie, il est utilisé une première fois dans un contexte polémique en 29,29. Suite à la lecture de la lettre dans laquelle Shemayahou le Néhlamite – personnage inconnu du lecteur – reproche à Jérémie la lettre qu'il a envoyée aux exilés (voir 29,1-23), le prophète reçoit une parole du Seigneur contre ce faux prophète qui berce le peuple d'illusions (voir v. 31). Après cette occurrence, le titre de prophète est utilisé de nombreuses fois dans la longue section des chapitres 32–45, comme pour souligner une opposition grandissante. En 32,2, le prophète est emprisonné par Sédécias suite à la parole qu'il proclame sur ordre d'Adonaï, mais que le lecteur n'entend qu'en 34,2-5 et où Jérémie reçoit aussi le titre

7 À propos de ce chap. voir : A. OSUJI, "Jer. 28 (MT) and the Question of Prophetic Authenticity. (From the ideological to the narratological)": *EstB* 63 (2005) 175-193, en particulier 181-186, ainsi que dans sa thèse doctorale *Id., Where Is the Truth? Narrative Exegesis and the Question of True and False Prophecy in Jer. 26–29 (MT)* (BETL 214; Leuven 2008); C. COMBET-GALLAND, "Jérémie 28 ou le risque de la vérité": *Foi et vie* 23/5 (1984) 70-77 ; E. DI PEDE, "De quelle vérité le premier Testament parle-t-il ? Panorama et ouverture du questionnement", en: B. VAN MEENEN, *La vérité* (Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis 105; Bruxelles 2005) 13-28, en particulier 19-23.

8 Lors de la première arrestation du prophète au chapitre 20 celui-ci n'avait pas réagi, ou en tout cas le narrateur n'en dit rien.

9 Aux chap. 7; 8,10-17 et chap. 23, des oracles avaient réveillé l'attention du lecteur sur les conflits possibles entre Jérémie et les prêtres ainsi que les faux prophètes. Le début du chapitre 23, quant à lui, concerne aussi le roi (v. 1-8).

de prophète (v. 6). Alors, le siège de Jérusalem se prépare et il est effectif au début du chap. 32<sup>10</sup>. Malgré cela, le roi refuse d'écouter les mises en gardes du prophète annonçant la venue de Nabuchodonosor et de ses troupes.

Au chapitre 36, le titre est utilisé deux fois : la première, au verset 8, prépare la triple lecture des paroles contenues dans le rouleau que Baruch doit lire au Temple : comment les destinataires de la parole prophétique vont-ils réagir ? Lu trois fois, le rouleau reçoit une fin de non recevoir de la part du roi Joaqim qui, non seulement n'en écoute pas le contenu (même s'il l'entend), mais détruit le rouleau et donne l'ordre d'arrêter le prophète, espérant peut-être ainsi faire taire de manière définitive sa parole. En lien avec cet épisode, il faut citer le titre de "prophète" mentionné en 51,59, dans l'introduction à un acte prophétique qui vient clôturer l'oracle contre Babylone. En effet, l'introduction narrative de cet épisode mentionne Seraya, frère de Baruch, à qui Jérémie "le prophète" confie le rouleau contenant la parole contre Babylone, en lui donnant l'ordre de le lire lorsqu'il sera à Babylone, avant de jeter ce livre dans l'Euphrate (51,59-64). Le tout se passe la quatrième année de Sédécias, tandis que l'épisode du rouleau dont le contenu est refusé par le peuple se passe lui aussi une quatrième année, mais de Joaqim cette fois (36,1). Les deux fils de Nériaïah reçoivent donc de Jérémie une mission semblable mais adressée à des destinataires différents. Cette mission est capitale au point que le narrateur rappelle de part et d'autre que celui qui confie la mission le fait en tant que "prophète".

Successeur de Joaqim, Sédécias est une girouette, ne sachant ou n'osant pas assumer une position claire : dans un contexte où personne ne l'écoute (37,2), le roi demande au prophète d'intercéder pour le peuple (37,3), mais ne résiste pas à ses ministres qui veulent le faire mourir, suite à l'arrestation du prophète accusé de collaboration avec l'ennemi (v. 13). C'est d'ailleurs dans

10 J'ai montré ailleurs comment la déchronologisation des différents épisodes dans la première partie de ce long bloc en prose contribue à la stratégie du narrateur. Voir en ce sens : "Jérusalem, 'Ebed-Melek et Baruch. Enquête narrative sur le déplacement chronologique de Jr 45": *RB* 111 (2004) 61-77 et *Au-delà du refus : l'espoir. Recherches sur la cohérence narrative de Jr 32-45 TM* (BZAW 357; Berlin – New York 2005) en particulier 117-197.

ce contexte que se trouvent les deux seuls usages du titre “prophète” mis dans la bouche de personnages : Ebed-Melek d’abord, qui est le seul à reconnaître dans cet homme emprisonné un prophète (38,9) et Sédécias reprenant à son compte ce titre à la suite de l’Éthiopien (v. 10). Le lecteur peut alors se demander si Sédécias a compris et va assumer ses responsabilités de roi et écouter enfin la parole d’Adonaï proclamée par le prophète. C’est ce qu’il peut croire lorsqu’en 38,14 le narrateur utilise encore une fois le titre pour raconter que Sédécias envoie chercher le prophète pour l’entendre. Mais cela n’aura pas lieu : Sédécias n’écouterait pas vraiment, guidé en cela par la peur qu’il a de ses ministres. C’est ce qui entraînera le malheur que l’on sait.

Les deux derniers usages du titre à classer dans ce premier groupe se trouvent à un autre moment clé du récit : là où se décide l’avenir de ceux qui ont résolu de se mettre en route vers l’Égypte suite au meurtre de Godolias. Avant de partir les chefs des troupes demandent l’intercession du prophète (42,2) et celui-ci leur répond par l’affirmative (v. 4). Malgré toutes leurs promesses, les chefs et le peuple n’écouteront pas la parole sollicitée. Reprenant la route, ils entraînent le prophète et Baruch vers l’Égypte (43,6).

Ce rapide parcours est instructif. Fallait-il en douter ? Le titre de prophète est utilisé par le narrateur là où se joue le choix fondamental d’accepter ou de refuser la parole d’Adonaï proclamée par le prophète, une parole difficile à entendre pour les personnages. Celle-ci, en effet, va à rebours de leurs alliances politiques (voir par ex. 2,18.36 ; 19,7 ; 24,8 ; 37,5-11 ; 41,17 ; 42,14), de ce qu’ils croient être la parole de leur Dieu qui, disent-ils, est contraire aux affirmations de Jérémie (voir par ex. 11,21 ; 26,10-12 ; 43,2) et à leur comportement idolâtre et porteur de mort (voir 7,24.30-31 ; 9,12-13 ; 13,10 ; 19,4-6 ; chap. 44). Au fond, la parole du prophète est une parole qui dérange les habitudes de ses contemporains. Dans tous les cas relevés jusqu’à présent, en effet, le lecteur sait bien que Jérémie est prophète et cela depuis 1,5. Certains personnages du récit le savent également : Ebed-Melek, et certainement aussi Baruch qui obéit à ses ordres, même si dans sa bouche le titre n’apparaît pas (cf. 36,18<sup>11</sup>). Mais quand le narrateur rappelle à la mémoire

du lecteur que Jérémie est "prophète", il ménage trois effets : premièrement il insiste sur le fait que, quand les autorités et le peuple devraient prendre des décisions difficiles qui engagent la vie ou la mort, c'est bien la parole du prophète qu'ils refusent d'entendre (par ex. 20,2 ; 32,2 ; 36,26 ; 37,2). Deuxièmement, il accroît le contraste entre des demandes expresses du peuple au prophète et leur refus final de l'écouter (par ex. 37,3 ; 42,2.4). Enfin, il montre – c'est le cas particulièrement au chapitre 28 – que reconnaître la parole prophétique suppose que l'on fasse œuvre de discernement. Ces trois axes montrent que le peuple et ses gouvernants ne sont pas sur la même longueur d'onde que le prophète et le Seigneur qui l'envoie. Cela mènera inexorablement le peuple à vivre ce qu'il refuse d'entendre : la destruction et l'exil dans un premier temps, le retour volontaire à l'esclavage dans un second.

2) Un second ensemble d'usages regroupe des résumés ou des introductions d'oracles. C'est le cas en 25,2 où le narrateur introduit un oracle dans lequel Jérémie résume sa prophétie depuis le début de sa proclamation. Le titre de prophète est probablement utilisé ici car cet oracle est particulier dans la mesure où il résume les oracles de malheur que le lecteur trouvera à la fin du livre (chap. 46-51)<sup>12</sup> ; en 29,1 pour introduire la lettre adressée aux exilés, une lettre qui invite ceux-ci à s'installer car l'exil durera 70 ans (voir v. 10) et qui indique que le prophète est présent aussi parmi les exilés, même si ce n'est pas en chair et en os ; en 37,6 pour introduire un oracle qui met en garde contre la levée momentanée du siège : que les judéens ne se leurrent pas, les Chaldéens vont revenir et ce que le Seigneur et son prophète n'ont eu de cesse de proclamer se réalisera, malgré les apparences. Enfin en 45,1, au début de la parole adressée à Baruch, en lien avec la lecture des oracles (chap. 36). Il s'agit là d'une parole de restauration pour Baruch le témoin, gage de la restauration annoncée.

11 À ce propos voir en particulier mon article "Jérémie 36 : essai de structure" : *RivB* 49 (2001) 129-153, en particulier 141-144. On peut également se demander si Seraya, le frère de Baruch, n'est pas dans le même cas. Mais ici il est assez difficile de trancher puisque le narrateur ne donne aucun élément allant dans ce sens.

12 Dans la LXX les oracles contre les Nations se trouvent à cet endroit du livre (à la suite de 25,14) et le titre de prophète n'y est pas utilisé.



Le narrateur utilise enfin le titre pour introduire certains des oracles contre les Nations. En 46,1 il s'agit même de l'introduction générale de ces oracles.

À l'intérieur de cette section d'oracles contre les Nations, certains sont introduits par une formule qui intègre les éléments suivants : "la parole de Adonaï au prophète Jérémie". Il s'agit de la deuxième partie de l'oracle contre l'Égypte (46,13), de la parole contre les Philistins (47,1), contre Élam (49,34) et contre Babylone (50,1)<sup>13</sup>.

Il n'est probablement pas anodin que ce titre soit utilisé dans ce contexte, car cela sert à montrer effectivement que Jérémie est aussi un prophète pour les Nations, conformément à ce que Adonaï avait annoncé lors de sa vocation en 1,10. Reste à savoir pourquoi le narrateur ne reprend pas le titre en introduction aux oracles contre chacune des Nations à qui Jérémie s'adresse<sup>14</sup>.

## 2. JÉRÉMIE "PROPHÈTE" DANS LA LXX

Les usages du titre "prophète" attribués à Jérémie dans le texte court sont, on l'a dit, nettement moins nombreux et se trouvent dans la deuxième moitié du livre, en particulier vers la fin. La première occurrence se trouve au chapitre 28, lorsque Jérémie confie au frère de Baruch, Seraya, le rouleau contenant l'oracle contre Babylone (v. 59). En parfaite inclusion avec ce premier usage du titre, le dernier concerne Baruch lui-même en 51,31. La quatrième année de Joaqim (il s'agissait de la quatrième de Sédécias en 28,59), le prophète Jé-

13 Noter que ce dernier oracle est introduit et se termine par la mention du titre de Jérémie (cf. 51,59). À propos de cette occurrence, voir *supra*.

14 Les oracles contre Moab, Ammon, Édom, Damas, Qédar et Haçor sont introduits par d'autres formules dans lesquelles le narrateur ne fait aucune allusion à Jérémie mais annonce seulement une parole de Adonaï (Moab : "Pour Moab, ainsi parle Adonaï Sabaoth Dieu d'Israël", 48,1; Ammon et Qédar et Haçor : "Pour X, ainsi parle Adonaï", 49,1 et 49,28; Édom : "Pour Édom, ainsi parle Adonaï Sabaoth", 49,7. Seule exception, l'oracle contre Damas (49,23) est introduit simplement par la phrase "pour Damas".

Jérémie adresse une parole de réconfort à Baruch, encore une fois en lien avec un livre qui doit être lu (cf. chap. 43LXX // 36TM). Ainsi, deux fois sur quatre, Jérémie est appelé "prophète" en relation à un livre contenant ses prophéties.

Entre ces deux mentions du titre, deux autres interviennent. En 49,2, après la prise de la ville par les Chaldéens et les événements qui ont suivi, avant d'entreprendre le voyage vers l'Égypte, le peuple et ses chefs viennent demander à Jérémie d'intercéder pour lui. Cette demande est faite, dit le narrateur, au "prophète". En rappelant ici le titre de ce personnage, le narrateur reflète certainement le point de vue de ceux qui font la demande : s'ils viennent demander une intercession, c'est parce qu'ils considèrent Jérémie comme un prophète. Cela met d'autant mieux en évidence leur inconséquence et leur refus de la parole prophétique quand elle s'oppose à leurs plans. Ainsi, le narrateur prépare le lecteur à ce qui va suivre en lui faisant apparaître le contraste entre ce qui est demandé par le peuple : "nous ferons ce que ton Dieu nous dira", et sa réaction finale : "Le Seigneur ne t'a pas envoyé dire : N'allez pas en Égypte". Suite à ce refus d'écoute, le peuple se met en route pour l'Égypte, entraînant à sa suite le prophète et son second (50,6). Le peuple scelle ainsi son refus d'écouter une parole qu'il vient pourtant de solliciter, comme le répète le narrateur au verset 7. Cela dit, il y a probablement plus, car dans cette situation où le peuple contraint Jérémie et Baruch à faire comme lui, c'est-à-dire à aller à l'encontre de la parole du Seigneur, Jérémie reste prophète, car en 50,6 le narrateur reflète son propre point de vue sur le personnage.

Si l'usage du titre est moins fréquent que dans le texte long, il n'en est pas moins ciblé et les occurrences sont bien placées à des endroits clés du texte, surtout, on l'a dit, à la fin du livre (trois usages sur les quatre). Le titre est cité là où il est question de livre, de parole prophétique et de refus de celle-ci. D'un point de vue diachronique on peut sans doute relier ce phénomène au fait que l'autorité prophétique de Jérémie est encore à démontrer au moment où la version courte a été écrite, comme l'a souligné P.-M. Bogaert. Mais d'un point de vue synchronique, pour le lecteur l'insistance est d'autant

plus forte qu'elle est discrète et s'avère bien ciblé, car les occurrences sont bien placées à des endroits clés du texte, on l'a dit : là où il est question de livre, de parole prophétique et de son refus. L'usage du titre, en effet, est lié au livre contenant les prophéties écrites de Jérémie et également à Baruch, notaire du prophète, et cela de manière directe (2 fois sur 4) ou indirecte (1 fois sur 4 par le biais de Seraya).

### CONCLUSIONS

Que faut-il conclure de ces observations ? En tout cas, dans la version massorétique du livre la réputation de Jérémie comme prophète n'est plus à faire. L'ample usage du titre le confirme, comme insistance nette sur le fait que lecteur est en train de lire le livre qui porte le nom de ce prophète que le peuple rejette, et l'usage même du titre à certains endroits du récit insiste sur ce refus du peuple. Dans ce sens, il est intéressant de noter qu'un usage massif du titre dans le TM intervient dans les parties en prose du livre, c'est-à-dire dans les parties où est mise en scène l'histoire du prophète lui-même aux prises avec ses contemporains. Ce prophète parle en premier lieu pour Jérusalem et ses habitants, mais il s'adresse aussi aux Nations et pour elles aussi il est prophète. Le lecteur sait cela dès le premier chapitre du livre : il a en main un livre qui porte le nom de Jérémie qui reçoit comme mission d'être "prophète pour les nations" (cf. 1,5 dans les deux versions). Si le lecteur sait cela, le fait que le narrateur souligne à certains moments de son récit que Jérémie est prophète est probablement significatif et insiste sur le contraste entre la parole d'Adonaï que le prophète ne cesse de proclamer et le refus que lui opposent le peuple et ses gouvernants. Dans le texte court, le titre de prophète est attribué à Jérémie avec beaucoup plus de parcimonie. Il n'en reste pas moins que le titre apparaît à des endroits clés du récit, liés au livre et à sa transmission, insistant ainsi également sur le fait que ce livre contient bien les paroles d'un prophète.